

2017-2018

Brochure – Licence de Psychologie



Table des matières


Les contacts :	3
Le bâtiment : Olympe de Gouges.....	3
L'équipe pédagogique.....	3
La scolarité	4
Ouverture de la scolarité :	4
La professionnalisation	5
Les relations internationales:	5
La formation continue :	6
Les liens :	6
Synthèse et Modalités du contrôle des Connaissances du diplôme de la licence :	7
Pour la première année de Licence (L1) :	7
Pour la deuxième année de Licence (L2) :	9
Pour la troisième année de licence (L3) :	11
Explications:.....	13
De la Modalité du Contrôle des Connaissances :	13
Les examens :	13
L'organisation du diplôme de la licence : 3 ans.....	14
Passage en année supérieure (jusqu'à la troisième année de Licence):	15
Passage en Master 1 de psychologie :	15
Les redoublements en licence :	15
Les inscriptions pédagogiques :	16
Le stage :	16

Le nombre d'heures des enseignements par niveau :	17
Validation d'une année et compensation :	17
Modalités de validation des ECUES :	18
Modalités de validation des cours magistraux (CM) :	18
Modalités de validation des travaux dirigés (TD) et Enseignements Jumelés (EJ) :	18
Etudiants étrangers en mobilité internationale (entrant) :	18
Informations pratiques :	19
Le site internet de l'UFR des études psychanalytiques :	19
Adresse électronique étudiante :	19
Inscriptions aux enseignements de langues :	19
Inscription à l'enseignement de l'OBI (Outils pour la Bureautique et Internet) :	19
Se familiariser avec les termes :	20

Les contacts :

Le bâtiment : Olympe de Gouges

Bâtiment Olympe de Gouges – 8, rue Albert Einstein / Place Ricoeur – 75013 Paris – 4^{ème} étage

 Station : Bibliothèque François Mitterrand

 Station : Bibliothèque François Mitterrand

 Station : Avenue de France



[Plan de l'Université Paris Diderot – Paris 7](#)

L'équipe pédagogique

Directrice du diplôme de la licence de psychologie :

Elise Pestre

Directeurs des études :

Licence 1^{ère} année : *Pascale Baligand*

Licence 2^{ème} année : *Mickaël Benyamin*

Licence 3^{ème} année : *Mireille Guittonneau-Bertholet*

Enseignants : tous les enseignants – chercheurs titulaires, intervenants au sein de la licence de psychologie sont rattachés au laboratoire CRPMS – EA 3522 : <http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/recherche/>

La scolarité

Responsable de la scolarité :

Stéphanie Vignaud-Lelièvre – stephanie.vignaud-lelievre@univ-paris-diderot.fr

Bureau B 479

Gestionnaires pédagogiques :

Licence 1^{ère} et 2^{ème} année : *Amina Himidi*

amina.himidi@univ-paris-diderot.fr - 01 57 27 63 91 - Bureau B476

Licence 3^{ème} année : *Pauline Redondo*

Pauline.redondo@uni-paris-diderot.fr - 01 57 27 63 30 - Bureau B476

Ouverture de la scolarité :

La scolarité de l'UFR des études psychanalytiques vous accueille les :

Mardis, jeudis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Lundis et vendredis de 9h30 à 12h30

Mercredis de 13h30 à 16h30

La professionnalisation

Directrice de la professionnalisation :

Adèle Assous

Responsable de la professionnalisation :

Ana Belo – stage.ep@univ-paris-diderot.fr

Bureau 466

Responsable du bureau des stages :

Béatrice Balmette – beatrice.balmette@univ-paris-diderot.fr

Bureau B415

Les relations internationales:

Responsable des relations internationales :

Rémy Potier

Chargée administrative des relations internationales :

Karolina Garnczarek karolina.garnczarek@univ-paris-diderot.fr

Bureau B416

La formation continue :

Directrice de la formation continue :

Stéphane Thibierge

Responsable de la formation continue :

Ana Belo – ep.fc@univ-paris-diderot.fr

Bureau 466

Gestionnaires de la formation continue :

Latifa Boujarif latifa.boujarif@univ-paris-diderot.fr

Loubna Hassi-Netiche loubna.hassi-netiche@univ-paris-diderot.fr

Laura Blanco laura.blanco@univ-paris-diderot.fr

Bureau 414

Les liens :

Site de l'UFR des études psychanalytiques : <http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/>

Site de l'Université Paris Diderot – Paris 7 : <https://www.univ-paris-diderot.fr/>

Synthèse et Modalités du contrôle des Connaissances du diplôme de la licence :

Pour la première année de Licence (L1) :

Intitulé d'Unité d'Enseignement (UE) ou d'Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)			Heures Totales	ECTS	Coeff.	Code APOGEE	Modalité du contrôle des connaissances								
							Participation	DST	Exposé/TPE	Durée si DST	Participation	DST	Exposé/TPE	Durée	
Semestre 1						45AS01AA	Session 1				Session 2				
UE 1 : Psychopathologie et psychanalyse 1			52	9	9	45AU01AA									
Jumelé	2h	<i>Psychopathologie 1</i>	26	4,5	1	45AE01AA		x	x	2h		x			2h
Jumelé	2h	<i>Psychanalyse 1</i>	26	4,5	1	45AE02AA		x	x	2h		x			2h
UE 2 : Psychologie 1			26	6	6	45AU02AA									
CM	1h	<i>Psychologie du développement</i>	13	3	1	45AE03AA		x		1h15		x			1h15
CM	1h	<i>Psychologie cognitive</i>	13	3	1	45AE04AA		x		1h15		x			1h15
UE 3 : Epistémologie - Philosophie des sciences			32,5	3	3	45AU03AA									
CM	1h	<i>Histoire et épistémologie de la psychologie</i>	13	1,5	1	45AE05AA		x		1h15		x			1h15
TD	1h30	<i>Etudes de textes</i>	19,5	1,5	1	45AE06AA	x		x						NON
UE 4 : Sciences humaines et sociales 1			39	3	3	45AU04AA									
CM	1h30	<i>Etudes d'œuvres cinématographiques</i>	19,5	1,5	1	45AE08AA			x						NON
TD	1h30	<i>Sociologie TD études de textes</i>	19,5	1,5	1	45AE07AA	x		x						NON
UE 5 : Méthodologie de pré-professionnalisation			45,5	6	6	45AU05AA									
CM	1h	<i>Champ professionnel du psychologue</i>	13	1,5	1	45AE09AA			x						NON
TD	1h30	<i>Séminaire de méthodologie du travail universitaire SHS</i>	19,5	1,5	Résultat	45AE10AA	x								NON
<i>Renforcement en langues CRL (inscription auprès du CRL)</i>			13	3	1	P7PPLG10	Cf. le CRL								
UE 6 : Statistiques			32,5	3	3	45AU06AA									
CM	1h	<i>Méthodes statistiques</i>	13	1,5	1	45AE11AA		x		1h15		x			1h15
TD	1h30	<i>Méthodes statistiques</i>	19,5	1,5	1	45AE12AA	x	x		1h30					NON
Total des heures d'enseignement par semaine : 17h30															

Intitulé d'Unité d'Enseignement (UE) ou d'Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)			Heures Totales	ECTS	Coeff.	Code APOGEE	Modalité du contrôle des connaissances							
							Participation	DST	Exposé/TPE	Durée si DST	Participation	DST	Exposé/TPE	Durée
Semestre 2						45BS01AA	Session 1				Session 2			
UE 1 : Psychopathologie et psychanalyse 2			71,5	9	9	45BU01AA								
Jumelé	2h	<i>Psychopathologie 2</i>	26	3,5	1	45BE01AA		x	x	2h		x		2h
Jumelé	2h	<i>Psychanalyse 2</i>	26	3,5	1	45BE02AA		x	x	2h		x		2h
TD	1h30	<i>Enseignement numérique</i>	19,5	2	1	45BE03AA		x	x					
UE 2 : Psychologie 2			26	6	6	45BU02AA								
CM	1h	<i>Psychologie sociale</i>	13	3	1	45BE04AA		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Psychologie de la santé</i>	13	3	1	45BE05AA		x		1h15		x		1h15
UE 3 : Sémiologie et nosographie			26	3	3	45BU03AA								
CM	2h	<i>Sémiologie</i>						x		1h15		x		1h15
UE 4 : Neurosciences			26	6	6	45BU04AA								
CM	1h	<i>Introduction aux neurosciences et à la biologie</i>	13	3	1	45BE06AA		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Bases neuro-anatomiques</i>	13	3	1	45BE07AA		x		1h15		x		1h15
UE 5 : Outils informatiques			26	3	3	EXT.								
<i>Outils pour la bureautique et l'informatique (OBI)</i>							Cf. le SCRIPT							
UE 6 : Enseignement libre 1			jusqu'à	3	3	EXT.								
<i>ECUE au choix parmi les UE libres des autres composantes</i>			39				MCC de la composante							
Total des heures d'enseignement par semaine : 16h30 maximum														

Pour la deuxième année de Licence (L2) :

Intitulé d'Unité d'Enseignement (UE) ou d'Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)				Heures Totales	ECTS	Coeff.	Code APOGEE	Modalité du Contrôle des Connaissances							
								Participation	DST	Exposé/TPE	Durée si DST	Participation	DST	Exposé/TPE	Durée
Semestre 3							45DS01BB	Session 1				Session 2			
UE 1 : Psychopathologie et psychanalyse 3				52	9	9	45DU01BB								
Jumelé	2h	<i>Psychopathologie 3</i>		26	4,5	1	45DE01BB		x	x	2h		x		2h
Jumelé	2h	<i>Psychanalyse 3</i>		26	4,5	1	45DE02BB		x	x	2h		x		2h
UE 2 : Psychologie clinique 1				45,5	6	6	45DU02BB								
CM	1h	<i>Psychologie clinique du nourrisson et de l'enfant</i>		13	2	0,4	45DE03BB		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Psychologie clinique de l'adolescent</i>		13	2	0,4	45DE04BB		x		1h15		x		1h15
TD	1h30	<i>Conjoint : clinique de l'enfant e de l'adolescent</i>		19,5	2	0,2	45DE05BB	x		x		NON			
UE 3 : Ethique et déontologie				13	3	3	45DU03BB								
CM	1h	<i>Ethique de la recherche, déontologie professionnelle des psychologues et législation</i>						x		1h15		x		1h15	
UE 4 : Psychologie 3				26	3	3	45DU04BB								
CM	1h	<i>Psychologie et psychopathologie cognitive</i>		13	1,5	1	45DE06BB		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Neuropsychologie 1</i>		13	1,5	1	45DE07BB		x		1h15		x		1h15
UE 5 : Méthodologie et psychométrie				32,5	3	3	45DU05BB								
CM	1h	<i>L'examen psychologique : psychométrie et méthodes des tests</i>		13	1,5	1	45DE08BB		x		1h15		x		1h15
TD	1h30	<i>Examen psychologique et méthodes des tests</i>		19,5	1,5	1	45DE09BB	x	x		1h15	NON			
UE 6 : Statistiques				32,5	3	3	45DU06BB								
CM	1h	<i>Statistiques</i>		13	1,5	1	45DE10BB		x		1h15		x		1h15
TD	1h30	<i>Statistiques</i>		19,5	1,5	1	45DE11BB	x	x		1h30	NON			
UE 7 : Enseignement libre 2				Jusqu'à 39	3	3	ext.								
<i>ECUE au choix parmi les UE libres des autres composantes</i>								MCC de la composante							
Total des heures d'enseignement par semaine : 18h30 maximum															

Intitulé d'Unité d'Enseignement (UE) ou d'Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)			Heures Totales	ECTS	Coeff.	Code APOGEE	Modalité du Contrôle des Connaissances							
							Participation	DST	Exposé/TPE	Durée si DST	Participation	DST	Exposé/TPE	Durée
Semestre 4						45ES01BB	Session 1				Session 2			
UE 1 : Psychopathologie et psychanalyse 4			52	9	9	45EU01BB								
Jumelé	2h	<i>Psychopathologie 4</i>	26	4,5	1	45EE01BB		x	x	2h		x		2h
Jumelé	2h	<i>Psychanalyse 4</i>	26	4,5	1	45EE02BB		x	x	2h		x		2h
UE 2 : Psychologie clinique 2			45,5	6	6	45EU02BB								
CM	1h	<i>Psychologie clinique de l'adulte</i>	13	2	0,4	45EE03BB		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Psychologie clinique de l'enfant</i>	13	2	0,4	45EE04BB		x		1h15		x		1h15
TD	1h30	<i>Conjoint</i>	19,5	2	0,2	45EE05BB	x		x		NON			
UE 3 : Pratique professionnelle			32,5	3	3	45EU03BB								
CM	1h	<i>Théorie et pratique du travail en institution</i>	13	1,5	1	45EE06BB		x		1h15		x		1h15
TD	1h30	<i>Préparation et accompagnement à la pratique clinique</i>	19,5	1,5	1	45EE07BB	x		x		NON			
UE 4 : Psychologie 4			26	3	3	45EU04BB								
CM	1h	<i>Psychologie sociale 2</i>	13	1,5	1	45EE08BB		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Psychologie du développement 2</i>	13	1,5	1	45EE09BB		x		1h15		x		1h15
UE 5 : Méthodologie de la recherche			26	3	3	45EU05BB								
CM	1h	<i>Méthodologie quantitatives</i>	13	1,5	1	45EE10BB		x		1h15		x		1h15
CM	1h	<i>Méthodologie qualitatives et cliniques</i>	13	1,5	1	45EE11BB		x		1h15		x		1h15
UE 6 : Sciences humaines et sociales			19,5	3	3	45EU06BB								
TD	1h30	<i>Anthropologie</i>					x		x		NON			
UE 7 : Langue 1			26	3	3	ext.								
<i>Langues proposées par le LANSAD (inscription auprès du LANSAD)</i>							Cf. LANSAD							
Total des heures d'enseignement par semaine : 17h30														

Pour la troisième année de licence (L3) :

Intitulé d'Unité d'Enseignement (UE) ou d'Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)	Heures Totales	ECTS	Coeff.	Code APOGEE	Modalité du Contrôle des Connaissances										
					Participation	DST	Exposé/TPE	Durée si DST	Participation	DST	Exposé/TPE	Durée			
					Session 1				Session 2						
Semestre 5				45GS01CC											
UE 1 : Psychopathologie et psychanalyse 5				65	9	9	45GU01CC								
CM	1h	<i>Psychopathologie 5</i>	13	2,5	1	45GE01CC		x		2h		x		2h	
TD	1h30	<i>Psychopathologie 5</i>	19,5	2	1	45GE02CC	x		x		NON				
CM	1h	<i>Psychanalyse 5</i>	13	2,5	1	45GE03CC		x		2h		x		2h	
TD	1h30	<i>Psychanalyse 5</i>	19,5	2	1	45GE04CC	x		x		NON				
UE 2 : Méthodologie et techniques cliniques 1				52	9	9	45GU02CC								
CM	1h	<i>Techniques projectives</i>	13	2	1	45GE05CC		x		1h30		x		1h30	
CM	1h	<i>Entretien clinique</i>	13	2	1	45GE06CC		x		1h30		x		1h30	
CM	1h	<i>Techniques de groupe</i>	13	2,5	1	45GE07CC		x		1h30		x		1h30	
CM	1h	<i>Psychopharmacologie</i>	13	2,5	1	45GE08CC		x		1h30		x		1h30	
UE 3 : Langue 2				26	3	3	Ext.								
<i>Langues proposées par le LANSAD (inscription auprès du LANSAD)</i>								Cf. LANSAD							
UE 4 (annuelle) : Supervision de stage et note clinique/stage				26	Cf. Semestre 2										
TD	1h30	<i>Note clinique</i>	19,5												
TD	1h30	<i>Supervision</i>	19,5												
<i>Stage en institution à l'année</i>				100											
<p>Total des heures d'enseignement par semaine : 14h00 ATTENTION : ajouter 200 heures de stage en institution réparties sur la troisième année de licence.</p>															

Intitulé d'Unité d'Enseignement (UE) ou d'Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement (ECUE)	Heures Totales	ECTS	Coeff.	Code APOGEE	Modalité du Contrôle des Connaissances										
					Participation	DST	Exposé/TPE	Durée si DST	Participation	DST	Exposé/TPE	Durée			
Semestre 6				45HS01CC	Session 1				Session 2						
UE 1 : Psychopathologie et psychanalyse 6				65	9	9	45HU01CC								
CM	1h	<i>Psychopathologie 6</i>	13	2,5	0,5	45HE01CC		x		2h		x		2h	
TD	1h30	<i>Psychopathologie 6</i>	19,5	2	0,5	45HE02CC	x		x		NON				
CM	1h	<i>Psychanalyse 6</i>	13	2,5	0,5	45HE03CC		x		2h		x		2h	
TD	1h30	<i>Psychanalyse 6</i>	19,5	2	0,5	45HE04CC	x		x		NON				
UE 2 : Méthodologie et techniques cliniques 2				39	6	6	45HU02CC								
TD	1h30	<i>Méthodes projectives</i>	19,5	3	0,5	45HE05CC	x	x		1h30	NON				
TD	1h30	<i>Entretien clinique et observation clinique</i>	19,5	3	0,5	45HE06CC	x		x		NON				
UE 3 : Neuropsychologie clinique 2				13	3	3	45HU03CC								
CM	1h	<i>Neuropsychologie 2</i>					x		1h30		x		1h30		
UE 4 (annuelle) : Supervision de stage et note clinique/stage				139	21	21	45JU04CC								
TD	1h30	<i>Note clinique</i>	19,5	10,5	1	45JE08CC	Mémoire				Mémoire				
TD	1h30	<i>Supervision</i>	19,5	10,5	Resultat	45JE07CC	x				x				
<i>Stage en institution à l'année</i>			200			Validation du carnet de stage									
Total des heures d'enseignement par semaine : 12h00 ATTENTION : ajouter 200 heures de stage en institution réparties sur la troisième année de licence.															

Explications:

De la Modalité du Contrôle des Connaissances :

- Toutes les durées sont indiquées en heure.
- **DST** : Devoir Sur Table.
- **CM** : Cours Magistraux.
- **TD** : Travaux Dirigés
- **ECTS** : Système européen de transfert et d'accumulation de crédit
- Les éléments indiqués **en vert** sont les **UE** (Unités d'Enseignements).
- Les **UE** peuvent regrouper plusieurs éléments appelés **ECUE** (Eléments Consécutifs de l'Unité d'Enseignement). Il s'agit de TD ou de CM.
- La mention « **Ext** » signifie que l'UE ou l'ECUE dépend d'une autre composante que l'UFR des études psychanalytiques. L'organisation des enseignements et les examens sont gérés directement par cette autre composante.
- La mention « **Résultat** » indique que la validation finale attendue pour l'UE ou l'ECUE est un résultat et non une note : ADM (Admis) ou AJ (Ajournée)
- **La session 2**, est une session de rattrapage des examens de CM du semestre 1 et du semestre 2. Aucun examen de rattrapage ne peut être fait en dehors de la session 2, organisée par l'université.

Attention : les TD n'ont pas de session de rattrapage, sauf pour les TD de « supervisons » et de « note clinique » (licence 3). Les CM *Champ professionnel du psychologue et Etudes d'œuvres cinématographiques* (licence 1), n'ont pas de rattrapage.

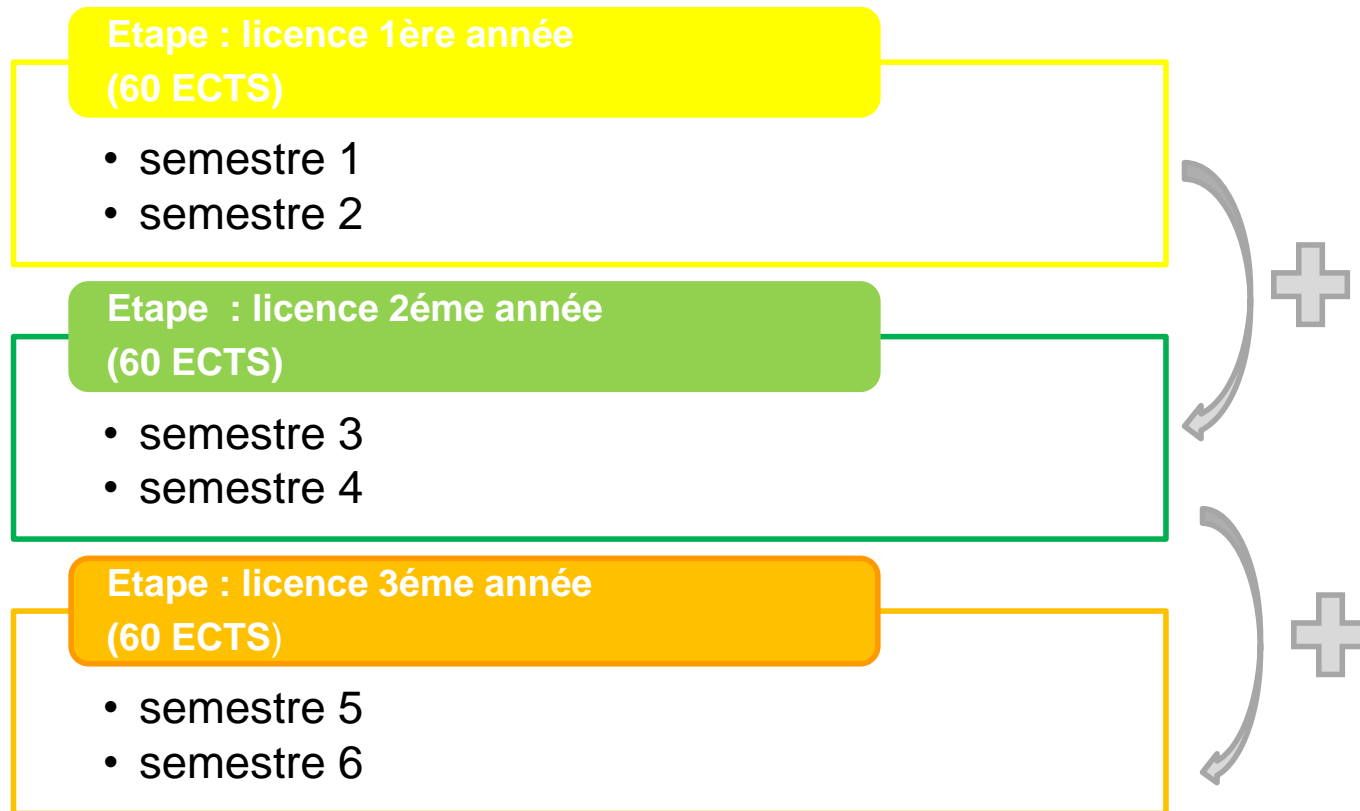
Les examens :

Les examens de CM ont lieu durant la période organisée par l'Université (voir calendrier de l'UFR). Les dates des examens sont affichées 1 mois avant le début des épreuves :

- Affichage au secrétariat (4^{ème} étage du bâtiment Olympe de Gouges)
- Site de l'UFR : <http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/>

Les examens de TD ont lieu pendant les heures d'enseignements. La date est fixée par l'enseignant responsable du TD.

L'organisation du diplôme de la licence : 3 ans



Moyenne du diplôme de la licence: $(\text{licence 1}^{\text{ère}} \text{ année} + \text{licence 2}^{\text{ème}} \text{ année} + \text{licence 3}^{\text{ème}}) \div 3$

Passage en année supérieure (jusqu'à la troisième année de Licence):

Les étudiants ayant validé (ADM) leur année passent automatiquement en année de Licence supérieure :

- ADM en L1 = passage en L2.
- AJAC en L1 – (semestre 1 ou 2 validé) passage en L2, avec dette de L1.
- ADM en L2 = Passage en L3
- AJAC en L2 – (semestre 3 ou 4 validé) passage en L3, avec dette de L2



AJAC : un semestre (1, 2, 3 ou 4) en dette autorisé.

Passage en Master 1 de psychologie :

Les étudiants validant :

- Le **diplôme de Licence** avec une moyenne générale de **12/20** (licence 1+licence 2+licence 3 ÷ 3)
- Et la « **note clinique** » avec une moyenne de **14/20** ou plus.

Sont admis automatique en Master 1 de psychologie à l'Université Paris Diderot – Paris 7.



Obligation de faire un dossier via le logiciel e-candidat à la fin de la licence 3 pour pouvoir s'inscrire administrativement.

Les redoublements en licence :

(Arrêté 2016 n°824 de 17/12/ 2015 fixant les modalités générales d'inscription et de contrôle des connaissances en licence (hors licences professionnelles) à l'Université Paris Diderot – Paris 7 à compter de l'année 2016-2017)

http://www.univ-paris-diderot.fr/DocumentsFCK/deplsh/File/infos/mcc_2016_2017.pdf

+ Affichage au secrétariat

Article 2 : Modalités d'inscription, de réinscription et de redoublement

Pour rappel, la durée normale de la licence est de trois ans.

Le nombre d'inscriptions administratives est limité à cinq (alignement sur le nombre d'années de bourses) dans la même mention de Licence. Au maximum, deux redoublements sont possibles dans deux années distinctes :

- Pour la L1 : un redoublement de droit ;
- Pour la L2 : un redoublement de droit ;
- Pour la L3 : un redoublement de droit, s'il n'y a pas déjà deux redoublements antérieurement.

(...)

Les inscriptions pédagogiques :

L'inscription pédagogique **EST OBLIGATOIRE**, elle s'effectue uniquement après l'inscription administrative (paiement des droits universitaires et délivrance de la carte d'étudiant). Elle permet le choix des groupes dans les TD, selon le planning prévu pour chacun des niveaux. Elle s'effectue aux dates indiquées par la scolarité selon le niveau et la situation de chacun.



: L'inscription pédagogique est annuelle (pour les 2 semestres). Aucune modification de planning ne sera effectuée pour le second semestre.

L'ensemble des inscriptions est porté sur un contrat pédagogique personnalisé que l'étudiant doit garder et présenter à l'enseignant en cas de besoin.

- **Licence 1**: en présentiel, selon le calendrier transmis par la scolarité de l'UFR, chaque étudiant devra se présenter à la scolarité afin d'effectuer le choix des groupes.
- **A partir de la licence 2** : via l'application en ligne « IPWEB ».
- **Pour les étudiants pouvant bénéficier de dispense de TD ou d'un aménagement des études (dans la mesure des places disponibles)** : en présentiel, selon le calendrier transmis par la scolarité de l'UFR. Les étudiants concernés devront se présenter à la scolarité afin d'effectuer le choix des groupes. **Attention** : l'étudiant doit justifier de son statut lors de l'inscription pédagogique, dans le cas contraire :
 - o Il devra effectuer son inscription pédagogique via l'application en ligne « IPWEB » (pour les étudiants à partir de la deuxième année de Licence).
 - o Il ne pourra pas bénéficier d'aménagement d'horaires ou de dispense.

*Pour savoir si vous êtes concernés, merci de vous rendre sur le lien suivant : <http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/formation-initiale/licence/inscriptions/>



Pas de dispense de TD pour l'enseignement de « *supervision* » et « *note clinique* » (Licence 3^{ème} année).

Dispense de présence uniquement pour les enseignements jumelés sur un des deux semestres par année. Examen obligatoire (Licence 1^{ère} et 2^{ème} année).

Le stage :

Il est important de débiter une recherche de stage dès votre deuxième année de licence, n'attendez votre entrée en licence 3^{ème} année.

Pour vous informer :

Lien vers la page des stages : <http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/formation-initiale/stages/>

Le nombre d'heures des enseignements par niveau :

- **Licence première année :**
 - Semestre 1 : 17h30 d'enseignement par semaine.
 - Semestre 2 : 16h30 d'enseignement par semaine maximum.
- **Licence deuxième année :**
 - Semestre 1 : 18h30 d'enseignement par semaine maximum.
 - Semestre 2 : 17h30 d'enseignement par semaine.
- **Licence troisième année :**
 - Semestre 1 : 14h00 d'enseignement par semaine.
 - Semestre 2 : 12h00 d'enseignement par semaine.
 - **ATTENTION** : ajouter 200 heures de stage en institution réparties sur la troisième année de licence.

Validation d'une année et compensation :

Les étudiants doivent **avoir répondu à l'ensemble des modalités du contrôle des connaissances (notes et résultats sur toutes les disciplines/ECUES)** à la fin de la première session **pour que leur moyenne puisse être calculée.**

Toute absence (ABI) entraîne un non calcul des notes de l'étape/année et du diplôme

**Un AJ en TD de supervision (Licence 3) peut entraîner une « non compensation » de l'année
= plus de(s) compensation possible(s) au sein de(s) l'UE(s) ou du(es) semestre(s) concerné(s)**

Tous les disciplines/ECUES non validés (AJ/ABI) doivent être OBLIGATOIREMENT repassés en sessions 2*, si elles ne sont pas compensées à l'élément supérieur : UE (Unité d'Enseignement), au semestre ou à l'année.



Pour les disciplines n'ayant pas de session 2*, les notes de session 1 sont reprises en session 2. S'il s'agit d'une absence (ABI) l'étudiant devra redoubler la discipline/ECUE.

*TD + certains CM (voir tableaux synthétiques en début du présent document).

Modalités de validation des ECUES :

Modalités de validation des cours magistraux (CM) :

Examen terminal : une épreuve commune à tous les étudiants. Elle est organisée à la fin du semestre au sein de la session officielle des examens (cf calendrier de l'UFR).

Attention certains CM n'ont pas de de session 2 (cf tableau de synthèse en début du présent document).

Modalités de validation des travaux dirigés (TD) et Enseignements Jumelés (EJ) :

TD : pas de session 2, dite de rattrapage. En cas d'absence l'étudiant doit redoubler la discipline/ECUE.

EJ : session 2 possible.

- L'assiduité au TD et EJ est requise (sauf dispense) pour participer à l'épreuve sur table en fin de semestre. Le nombre d'absences, ne peut excéder **deux par semestre qu'elles soient justifiées ou non**.

- Si le TD fait l'objet d'un devoir sur table, l'enseignant organise l'épreuve lors de la dernière séance de TD du semestre. (**Toujours demander confirmation de la date de l'épreuve à l'enseignant**).

Attention : chaque TD fait l'objet d'une évaluation définie dans le cadre de la modalité du contrôle des connaissances (MCC), que vous pouvez consulter sur les tableaux de synthèse en début du présent document.

- TD note clinique (licence 3^{ème} année) : le carnet de stage doit être validé, afin de pouvoir présenter sa note clinique. Les étudiants ayant obtenu une note comprise de 10/20 à 13/20 peuvent demander une relecture de leur travail par un autre enseignant. Cette demande doit être faite directement auprès de l'enseignant en charge du TD de la note clinique.

Etudiants étrangers en mobilité internationale (entrant) :

Des examens oraux sont organisés, pour ceux qui doivent rejoindre leur pays d'origine, avant la session d'examen des semestres 1 et 2. La scolarité doit en être informée dans les meilleurs délais.

Pour plus d'informations merci de vous rapprocher du service des relations internationales : Karolina Garnczarek (bureau 416).

Informations pratiques :

Le site internet de l'UFR des études psychanalytiques :

Vous trouverez l'ensemble des informations concernant le déroulement de votre scolarité sur le site de l'UFR : planning des enseignements, absences enseignants, plannings des examens ...

<http://www.ep.univ-paris-diderot.fr/>

Adresse électronique étudiante :

Tous les étudiants doivent activer leur adresse électronique de l'Université Paris Diderot – Paris 7.

Toutes les informations transmises par l'administration de l'UFR se feront uniquement via les adresses électroniques étudiantes :

- Éviter les spams
- Changement multiple de mail

Pour cela vous devez activer votre Espace Numérique de Travail (ENT) :

<https://www.univ-paris-diderot.fr/scolarite-generale/candidatures-inscriptions>

Lorsque vous communiquez avec l'administration, **par mail**, nous vous remercions d'indiquer, en plus de vos nom et prénom, **votre numéro d'étudiant ainsi que l'année universitaire de votre inscription (ex : L1, L2, L3)**.

Inscriptions aux enseignements de langues :

Licence 1^{ère} année : les inscriptions, se font auprès du CRL (*Centre de Recherche de Langues*) de l'Université :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=universite&np=ficheufr&ref=955>

Les examens et les notes sont gérés directement par le CRL.

Licence 2^{ème} et 3^{ème} année : les inscriptions se font auprès du LANSAD (*LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines*).

<http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lansad/index>

Les examens et les notes sont gérés directement par le LANSAD.

Inscription à l'enseignement de l'OBI (Outils pour la Bureautique et Internet) :

Licence 1^{ère} année les examens et les notes sont gérés directement par le Service Commun de Ressources Informatiques Pédagogiques et Technologiques (SCRIPT) de l'Université.

<http://www.script.univ-paris-diderot.fr/doku.php>

Se familiariser avec les termes :

UFR : Unité de Formation et de Recherche

UE : Unité d'Enseignement. **Attention : UE libre est un enseignement obligatoire ! Si vous ne le présentez pas, vous invalidez votre année.**

ECUE : Élément Constitutif d'une Unité d'Enseignement (discipline).

ADM : ADMis

AJ : AJourné.

AJAC : AJourné Admis à Continuer. **Attention : Vous êtes admis à continuer en étape/année supérieure uniquement avec 1 semestre de retard.**

Aucune admission en Master 1 sans le diplôme de licence validé.

ABI : ABsence Injustifiée. **Attention : toute absence entraine un non calcul des notes de l'étape/année et du diplôme = plus de(s) compensation(s) possible(s) au sein de l'UE(s) et du(es) semestre(s) concerné(s). Obligation de passer la session 2 dite de rattrapage (pas de session 2 pour les TD + certains CM).**

CM : Cours Magistraux. **Attention pas de session 2 pour certains CM.**

TD : Travaux Dirigés. **Attention : pas de session 2 pour les TD.**